FSU AQUITAINE

Contrats aidés :

Travailler plus, pour un salaire de misère : c'est indécent et inacceptable !

Le recteur de Bordeaux demande aux établissement-employeurs des EVS d'augmenter leur temps de travail hebdomadaire, sans aucune augmentation de salaire.
Sous prétexte de modulation et d'annualisation du temps de travail, les EVS effectuant par exemple 20 heures par semaine devraient en faire 26 heures, sans un euro de plus !

INDECENT !

Les contrats de l'EN soit disant « aidés », mais en réalité extrêmement précaires, bénéficient au mieux d'une rémunération comprise entre 550 et 750 euros. Le seuil de pauvreté en France est estimé à 980 euros mensuels !

Les conditions d'emploi des contrats aidés, (répartition de leur emploi du temps sur l'ensemble des jours ouvrables des établissements), ne leur permettent même pas de cumuler un second emploi leur assurant un minimum de revenus pour vivre dignement !

INACCEPTABLE !

Aucun texte réglementaire ne rend obligatoire la modulation imposée par le recteur. Les textes officiels sont même contradictoires sur cette question.

Bon nombre de contrats aidés sont dans l'Éducation sur des missions d'aide à la scolarisation d'élèves en situation de handicap. Leurs conditions déplorables d'emploi entraînent un « turn over » très important. La « modulation » va se traduire par de nouvelles dégradations des conditions de travail des EVS et ne peuvent que fragiliser un peu plus encore le dispositif d'accueil des élèves en situation de handicap alors même le nombre d'enfants accueillis dans les établissements est chaque jour plus important.

Un minimum de respect pour des personnels en situation précaire s'impose !
L'intérêt des élèves en situation de handicap mérite bien mieux !

Pour les EVS, AVS, AESH,
NOUS EXIGEONS :
le retrait de la modulation du temps hebdomadaire,
une vraie formation professionnalisante,
des conditions d'emploi pérennes et un salaire permettant de vivre dignement !

Nom, Prénom	Fonction	Lieu	Signature

- A retourner à votre section départementale de la FSU -